

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : 500-06-001104-203

DATE : 20 juillet 2023

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE MARIE-CHRISTINE HIVON, J.C.S.

Benjamin Viot
Demandeur

c.

U-Haul co. (Canada) Itée.
Défenderesse

JUGEMENT SUR LA DEMANDE DE PROLONGATION DU DÉLAI
POUR INSCRIPTION ET JUGEMENT

[1] **VU** la demande de prolongation de délai du demandeur datée du 19 juillet 2023 demandant la prolongation du délai pour inscription et jugement jusqu'au 12 juillet 2024;

[2] **VU** que la demande n'est pas contestée et qu'elle est bien fondée;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[3] **PROLONGE** le délai pour inscription et jugement du présent dossier jusqu'au 12 juillet 2024;

[4] **CONVOQUE** les parties à une téléconférence de gestion afin de trancher le désaccord à l'égard du protocole de l'instance modifié à une date à être fixée ultérieurement;

[5] **LE TOUT**, sans frais de justice.

MARIE-CHRISTINE HIVON, J.C.S.

Me Mathieu Charest-Beaudry
Me Lex Gill
Trudel Johnston & Lespérance

Me Peter Shams
Hadekel Shams, s.e.n.c.r.l.

Me Cory Verbauwhede
Me Bruno Grenier
Grenier Verbauwhede Avocats inc.

Avocats de la partie demanderesse

Me Joséane Chétien
Me Yassin Gagnon-Djalo
Me Sidney Elbaz
McMillan, s.e.n.c.r.l., s.r.l.

Avocats de la partie défenderesse